



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

MOTION DU CONSEIL SYNDICAL DU SNUDI-FO 94 DU 14 MARS

Réuni le 14 mars, le conseil syndical du SNUDI-FO 94 a fait le point de la situation.

Après les journées de grève et de manifestations des 19 et 31 janvier, 7, 11 et 16 février, le 7 mars, la grève et les manifestations, appelées par les confédérations et fédérations syndicales dans le cadre de la « mise à l'arrêt du pays », ont été d'une puissance inégalée depuis des décennies. Partout s'est exprimé le rejet, par les travailleuses et travailleurs, de la réforme Macron-Borne et leur détermination à en obtenir le retrait. Les enseignants et AESH des écoles du département étaient une nouvelle fois massivement en grève le 7 mars.

Dans de nombreux secteurs (SNCF, RATP, Enseignement, ENEDIS, raffineries, collecte et traitement des déchets, services municipaux, ... et dans plusieurs usines), la grève a été reconduite mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10.

Mais le gouvernement persiste à maintenir sa réforme, rejetée par une très large majorité de la population et tente de passer en force après avoir précipité le vote au Sénat.

Nous considérons que la confédération Force Ouvrière a pris ses responsabilités et a eu raison d'appeler aux grèves et manifestations pour le retrait du projet de loi. Nous partageons l'appréciation de la confédération sur le communiqué de l'intersyndicale du 11 mars : « Nous avons signé ce communiqué dans un souci de maintenir l'intersyndicale, nous y avons ajouté la référence à la pétition et le soutien et l'encouragement aux mobilisations et actions pour obtenir le retrait du projet de loi retraites. La consultation citoyenne n'est pas notre mode d'action à Force Ouvrière, notre mode d'action est la grève et la mobilisation. »

Les travailleurs ont répondu massivement aux appels de l'intersyndicale à chaque fois que celle-ci les a appelés à la grève et aux manifestations pour le retrait du projet de loi, qui n'est ni amendable, ni négociable.

Aujourd'hui, **face à la provocation de Macron**, pour le conseil syndical du SNUDI-FO 94, il est clair qu'il ne reste qu'un moyen pour faire reculer le président et son gouvernement, **c'est l'appel à la grève générale.**

Il ne fait aucun doute qu'à partir du moment où cet appel à la grève générale sera lancé par l'intersyndicale, les travailleurs y répondront massivement comme ils l'ont fait les fois précédentes.

Créteil, le 14 mars,

motion adoptée à l'unanimité.

